

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU COMITE D'ENTREPRISE DE L'ASEA
Du mardi 16 Janvier 2018

Sous réserve de son approbation définitive par la prochaine réunion du comité d'entreprise

ETAIENT PRESENTS :

Représentants l'employeur : Mr PEYCELON.C
Mme TAULEMESSE M.J.

Titulaires salariés : Mmes VISSAC. C
ANGLADE.V
FARGIER.MC

Suppléants: Mmes STORNI.C
PERBET.M

Représentant syndical : Mr PROVOST.N

Excusés : Mmes GIRAUD.S
KUFERT.E
OLLIER.M

Invité : Mr CHEVANCE.A

Représentant des retraités :

Le PV du 19 Décembre 2017 est approuvé à l'unanimité.
Nous accueillons Mr LIMOUSIN Nicolas, délégué du personnel du TREMPLIN.

COMMISSION ANIMATION

VOYAGE FUTUROSCOPE : Un car de 56 places est complet. Une liste d'attente est commencée.

Nous allons verser un acompte de 3000 euros en fin de mois. Les chèques vont être retirés en fin de mois.

BILLETERIE : Une vente de billets individuelle pour le PAL et le zoo d'ARDES SUR COUZE ont été envoyée dans les services.

La fête de Noël est fixée pour le 15 décembre 2018 à la salle d'AIGUILHE. Nous attendons le devis pour un spectacle de magie.

COMMISSION APPARTEMENT

Pour les locations d'hiver, l'EDELWEISS est complet. Pour cet été, nous envisageons de louer un linéaire supplémentaire en AOUT si les demandes de location sont trop nombreuses.

VIE ASSOCIATIVE :

Cap emploi SAMETH

A partir du 1^{er} janvier 2018, le SAMETH n'existe plus. Cap emploi et SAMETH deviennent une même entité, un Organisme de Placement Spécialisé. Ce changement implique une réorganisation des équipes par bassin. Chaque conseiller exercera tout à la fois des missions de maintien et de placement.

Pôle précarité insertion Le TREMPLIN

La fusion avec le TREMPLIN est effective depuis le 1^{er} janvier 2018. Tous les salariés ont signé un avenant à leur contrat de travail et font désormais partie du personnel de l'ASEA.

Projet d'implantation du laboratoire de la boulangerie de Vieille Ville sur le site de l'IME

La visite de Laurent WAUQUIEZ, Président de région, vendredi 12 janvier à Meymac, nous laisse espérer une subvention de 200 000 € pour la construction du laboratoire de la boulangerie de la Vieille ville sur le site de l'IME. Avec cette aide le dossier investissements peut être bouclé. Une réunion du comité de pilotage a permis d'acter la validation du projet. L'architecte monsieur VEISSIERE va faire un chiffrage détaillé du projet afin que nous finalisions le dossier de demande de subvention. Nous pouvons envisager les travaux de démolition en juillet 2018.

Ce projet avait été bloqué en septembre 2017 après une analyse économique de l'activité. Celle-ci avait mis en évidence que les investissements à venir ne seraient pas couverts par le chiffre d'affaire. A partir de là un comité de pilotage présidé par Jean-Luc VINCENT a été créé. Plusieurs leviers ont été mis à l'étude et activés. Notamment une baisse du cout des travaux, le relooking de la boulangerie, la formation des vendeuses aux techniques de vente, la recherche de nouveaux marchés, la baisse des coûts des matières premières.

Travaux sur l'espace Alex BROLLES

Les travaux dans le bâtiment abritant l'AEMO ont démarré pour rassembler tout l'administratif du pôle protection de l'enfance sur un seul lieu. Les fenêtres sont posées et l'équipe du SAJ en lien avec l'équipe technique des GOUSPINS réalisent les cloisons du 1^{er} étage. Le déménagement est prévu en juin avant que ne démarre la construction d'un bâtiment pour les dépôts du SAJ et des ouvriers d'entretien.

Achats et ventes de l'Association

Le bâtiment des apparts d'Espaly va être racheté très prochainement. Le dossier de vente est en cours de réalisation chez le notaire.

Par ailleurs, la parcelle de terrain du 14 chemin des Mauves sera vendue à Monsieur EL BELGHITTI (100 m2). Là aussi le dossier est chez le notaire. Nous attendons également l'appel du notaire concernant la cession du bâtiment de TREMPLIN rue Jean SOLVAIN.

Mission référent handicap

La mission confiée à Cécile STORNI a bien démarré avec déjà trois sollicitations intra ASEA. Une formation de deux jours en janvier va lui permettre de compléter ses connaissances.

Dénonciation d'un usage sur le pôle insertion précarité

Décision de dénoncer l'usage relatif à la gestion des congés en jours ouvrés. Afin d'harmoniser la gestion des jours de congés au sein de l'Association ASEA, le calcul des jours de congés pour le personnel du pôle précarité insertion Le TREMPLIN sera réalisé en jours ouvrables et non plus en jours ouvrés comme cela était fait auparavant.

Ce nouveau mode de calcul débutera avec la prochaine période de référence de congés soit le 1^{er} juin 2018. Cet usage est donc dénoncé à compter du 1^{er} mars 2018 pour l'ensemble des salariés du pôle insertion précarité.

Conformément à la loi, les délégués du personnel vont être informés le 18 janvier. Chaque professionnel sera également informé suite à cette réunion des DP par un courrier remis en main propre.

Les membres du comité d'entreprise, après avoir consulté les textes en vigueur donnent un avis favorable à cette modification de calcul des jours de congés. En effet, celle-ci n'entraîne aucune pénalisation pour les salariés.

Les accords intergénérationnel et l'accord égalité homme/ femme sont à la relecture avant signature.

Plusieurs questions et remarques émanant des membres du CE

Remarques concernant la mutuelle

Certains cabinets de radiologie se refusent encore à pratiquer le tiers payant. Marie-Josée TAULEMESSE en informera Renaud MALOUET de MUTUALIA en lui demandant d'intervenir.

Notes de service

Un des délégués du personnel du pôle précarité insertion demande des précisions concernant la note de service sur l'utilisation du matériel et des véhicules de l'association. Cette note de service ainsi que celle relative aux remboursements professionnels (annexées au règlement intérieur) seront transmises à Patrick HABOUZIT pour mise en application.

Le délégué syndical, Norbert PROVOST souhaite faire remarquer que de nombreux contrats par intérim sont pratiqués sur le pôle handicap enfants et que cette pratique engendre de la précarité pour les salariés concernés qui ne bénéficient pas des avantages liés à un contrat ASEA 43 (pas comptabilisés dans la masse salariale, ne peuvent bénéficier des avantages du CE, pas d'ancienneté...). Les membres du CE demandent à ce que l'ASEA soit vigilante sur l'intérim car ça coûte plus cher.

INFORMATIONS DIVERSES :

Comité d'Entreprise Procès-verbal
Réunion du 16 JANVIER 2018 Approuvé le :
Nombre de pages : Documents mis en annexe :

	Rédacteur	Approbateur	Approbateur
Nom	Corinne VISSAC	Corinne VISSAC	Christian PEYCELON
Fonction	Secrétaire	Secrétaire	Président
Visa			

Destinataires		Pour information	Pour approbation
Nom	Fonction	Date de l'envoi du cpte rendu	
Christian PEYCELON	Président		
M Josée TAULEMESSE	Directrice Générale		
Valérie ANGLADE	Trésorière		
Sylvie GIRAUD	Suppléante		
Cécile STORNI	Suppléante		
Corinne VISSAC	Secrétaire		
M Christine FARGIER	Titulaire		
Elisa KUFERT	Suppléante		
Maryse PERBET	Suppléante		
Magali OLLIER	Trésorière adjointe		
Norbert Provost	Représentant syndical FO		
Etablissements Services		POUR AFFICHAGE	